7ème COURSE DE COTE REGIONALE VHC du MONT DE FOURCHE
27 & 28 Juillet 2024
CORRAVILLERS

2

N° de course

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL à retourner pour le 22 Juillet 2024 minuit (cachet de la poste faisant foi)
à :
Mr Alexandre CHAMAGNE - 5, Route de la Proiselière - 70310 SAINTE MARIE EN CHANOIS
TEL : 06 32 79 61 61 - E Mail : alexchamagne.asaluronne@gmail.com

DATE DE RECEPTION
/ / 2024

DATE DE LA POSTE
/ / 2024

CONDUCTEUR	VEHICULE ENGAGE
NOM : PRENOM :	CONSTRUCTEUR :
ADRESSE :	TYPE MODELE :
CODE POSTAL : VILLE :	CYLINDREE EXACTE : cm^3
TELEPHONE :	
Permis n° : Délivré par :	J'engage ce véhicule dans le GROUPE : CLASSE :
LICENCE N° : CODE ASA : ASA :	N° du passeport technique :
e.mail :	Fiche d'homologation :
	Ne pas omettre de faire établir une autorisation par le propriétaire du véhicule lorsque celui ci ne vous appartient pas
	DOUBLE MONTE AVEC : (établir un bulletin par concurrent, préciser le pilote partant le 1er : 2 dans la case N°)

TITRE DE PARTICIPATION : 57,00 € - Obligation de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile (validité 1 mois).

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale des prescriptions générales des courses de côte telles qu'elles sont établies par la F.F.S.A.

Ci-joint le montant de l'assurance et des droits d'engagement avec publicité de l'organisateur soit : 170 €
ou membre ASA LURONNE : 160 €

HORAIRES DE CONVOCATION : voir règlement

Fait à :
Le : 2024

signature du concurrent

cadre réservé à l'ORGANISATION

VISA ADMINISTRATIF	VISA TECHNIQUE	
Chèque Espèces	GROUPE	CLASSE
N° :		
Banque :		

Imprimé par l'ASA LURONNE